

30 nov 2012 -16:18

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Avant-projet de loi portant des dispositions diverses urgentes en matière de Justice

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de Justice.

L'avant-projet prévoit une série de modifications urgentes telles que :

- les cadres temporaires dans les cours d'appel et les parquets généraux
- l'augmentation des cadres pour la lutte contre la fraude
- le financement de l'Institut de formation judiciaire
- une garantie de l'Etat sous la forme d'un cautionnement, dans le contexte d'un contrat DBFM, dans le cadre des projets de la Régie des bâtiments
- la transposition de la directive européenne 2001/29 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>